



COMMUNIQUÉ



A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 16 octobre 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni et a constaté que l'Assemblée a autorisé le Conseil à procéder à une augmentation de capital d'un montant global maximum de 10 milliards de dirhams et lui a conféré tous les pouvoirs à cet effet.

Le Conseil d'Administration a également pris note que l'actionnaire principal a confirmé son intention d'apporter sa quote-part dans le capital social de la Société (soit 67% du capital social) à l'augmentation de capital susvisée, pour un montant de six cent soixante-douze (672) millions de dollars, avant le 15 novembre 2015 et a confirmé sa volonté de faire ses meilleurs efforts pour souscrire au solde de l'augmentation de capital, dans l'hypothèse où les actionnaires minoritaires ne souscriraient pas à l'augmentation de capital.

Pour permettre la bonne réalisation de cette augmentation de capital, le Conseil d'Administration entamera les démarches auprès des autorités publiques et boursières marocaines avec pour objectif de lancer l'opération d'appel public à l'épargne dans les meilleurs délais.

Afin d'optimiser les modalités financières de l'augmentation de capital dans le meilleur intérêt de la Société, et de l'ensemble de ses actionnaires, le Conseil d'Administration a décidé de se réunir prochainement pour arrêter définitivement les modalités de l'augmentation de capital, sans pour autant remettre en cause le montant de 10 milliards de dirhams, étant précisé que l'augmentation de capital se fera en une seule fois.

Par ailleurs, compte tenu de la visibilité conférée par l'actionnaire et le vote positif de l'Assemblée, le Conseil d'Administration a entamé des travaux pour arrêter un plan de reprise et de redémarrage des activités de la Société.

Enfin, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer la gouvernance de la Société, et se faire accompagner par un cabinet conseil en stratégie de premier plan afin qu'il lui présente un rapport et des recommandations à cet effet.

**Le Conseil d'Administration
Mohammedia, le 16 Octobre 2015**

Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage

Tél. : +212 (0) 523 31 94 94 / 523 31 93 93 Fax : +212 (0) 523 31 71 88 Site Web : www.samir.ma